

Nos formations



Formations préparatoires et préqualifiantes

- Préparation aux concours :
Infirmier, Aide-Soignant, Auxiliaire de Puériculture
- Préqualification : Accompagnant Educatif et Social, Aide-Soignant



Formations qualifiantes

- Infirmier
- Aide-Soignant
- Auxiliaire de Puériculture
- Accompagnant Educatif et Social
- Assistant Familial
- Secrétaire Médical et Médico-Social
- + Possibilité de VAE



Formation continue

- domaine Sanitaire, Social et Médico-Social
- domaine Santé et Sécurité au Travail



Salariés et demandeurs d'emploi, faites certifier vos compétences et connaissances avec CléA (contactez nous pour plus d'information)

En savoir plus

Rendez-vous sur notre site internet > www.irfss-bfc.croix-rouge.fr

- dossiers d'inscription à télécharger en ligne ou à retirer à l'institut
- catalogue des formations disponible en ligne

Et toute notre actualité sur



Site de Quétigny

2 rue du Golf

21800 QUETIGNY

Tél. : 03 80 48 17 35

Email : irfss.quetigny@croix-rouge.fr



Formation



NOUS SOMMES

LÀ

POUR VOUS FORMER

INFIRMIER(E)

Pour les AS-AP Sélection 2019 :

CONDITIONS D'ACCES ET MODALITES DE SELECTION

Etre titulaire du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant ou du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture et justifier de 3 ans d'exercice en équivalent temps plein.

Modalités de sélection

Les candidat(e)s bénéficient d'une dispense de scolarité, sous réserve d'avoir réussi une épreuve de sélection, d'une durée de 2 heures :

- Analyse écrite de trois situations professionnelles. Chaque situation fait l'objet d'une question.

Cette épreuve permet d'évaluer l'aptitude à poursuivre la formation notamment les capacités d'écriture, d'analyse, de synthèse et les connaissances numériques.

Pour être classé(e), les candidat(e)s doivent obtenir une note au moins égale à 15 sur 30 à cette épreuve.

DATES DE SELECTION

Ouverture des inscriptions	Clôture des inscriptions	Epreuve d'admission
Mercredi 9 janvier 2019	Vendredi 15 février 2019	Jeudi 14 mars 2019 De 14 h à 16 h

Frais de sélection : 115 €

COÛT DE LA FORMATION

Droits d'inscription : droits en vigueur pour la rentrée universitaire de septembre N (parution au JO en juillet N) 170 € sept. 2018

Contribution Vie Etudiante et de Campus (CVEC) : 90 €

Coût de la formation :

- Pour le coût de la formation, nous demander un devis personnalisé

ORGANISATION DE LA FORMATION EN INSTITUT

L'enseignement est dispensé sur la base de 35 heures par semaine. La répartition de cet enseignement entre cours magistraux, travaux dirigés, travaux de groupe et séances d'apprentissage pratiques et gestuels est déterminée par l'équipe enseignante.

La durée de la formation est de 3 années soit six semestres de 20 semaines chacun.

La formation théorique est dispensée sous forme d'Unités d'Enseignement (U.E.) réparties sur les 6 semestres en alternance avec les périodes de stage.

Stages

Les stages s'effectuent en milieu hospitalier et en milieu extra-hospitalier dans des structures bénéficiant d'un encadrement adapté.

L'organisation des stages relève de la compétence des instituts de formation. Les stages sont effectués sur la base de 35 heures par semaine.

La présence aux stages est obligatoire.